

Le Conseil canadien sur les aires écologiques (CCAIE) a été constitué en société en 1982 en tant qu'organisme national à but non lucratif dont la mission consiste à « *faciliter et permettre l'établissement et la gestion d'un réseau global d'aires protégées représentatives de la diversité naturelle terrestre et aquatique du Canada sur le plan écologique* ». Le Conseil est devenu un organisme de bienfaisance enregistré en 1995.

---

## ORGANISATION

Le CCAIE est structuré de façon à inciter la collaboration au sein d'un vaste réseau de partenaires et de collaborateurs. Le CCAIE recrute ses membres parmi les organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et non gouvernementaux qui sont responsables de l'établissement et de la gestion des aires protégées. De plus, il compte des membres experts provenant des secteurs universitaires et privés.

Le CCAIE est géré par un conseil de direction possédant les pouvoirs décisionnels et de gestion. La direction demande des avis et de l'aide auprès des représentants des compétences, des organismes non gouvernementaux environnementaux (ONGE), des établissements d'enseignement supérieur ainsi que d'une gamme variée d'associés. Ces organismes consultatifs sont également incités à participer à différentes activités du Conseil et à les diriger.

---

## OBJECTIFS

Les objectifs du CCAIE en ce qui concerne l'établissement, la protection et la gestion d'un réseau représentatif et basé sur des principes scientifiques valides d'aires protégées sont les suivants :

- ♦ informer et sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens sur l'importance et les rôles des aires protégées;
- ♦ guider la conception et la réalisation d'un réseau d'aires protégées au Canada, y compris la gamme complète des milieux terrestres et aquatiques;
- ♦ déterminer les exigences écologiques et les dispositions institutionnelles requises afin de protéger l'intégrité du réseau des aires protégées;
- ♦ promouvoir une intendance, une gestion, une surveillance et une production de rapports saines à l'égard des aires protégées; préconiser les valeurs environnementales, sociales et économiques des aires protégées dans le contexte des écosystèmes;
- ♦ faciliter l'échange de renseignements pertinents entre les partenaires intéressés par le truchement de forums régionaux et nationaux.

---

## ACTIVITÉS

Le CCAIE a traité ses objectifs de différentes façons, dont certaines sont mentionnées brièvement ci-dessous :

<b>Recherche</b>	<i>En tirant profit d'un réseau multidisciplinaire de gestionnaires, de scientifiques et de responsables des politiques, le CCAIE assume la direction en entreprenant et en facilitant la discussion à l'égard de la recherche écosystémique et sur les liens entre les écosystèmes, l'économie et la société.</i>
<b>Bases d'information</b>	<i>Le CCAIE a élaboré au départ la Base de données sur les aires de conservation canadiennes (BDACC), une liste du réseau varié des aires protégées du Canada et, à l'aide de ses partenaires, continue de guider son évolution et ses utilisations.</i>
<b>Rapports des compétences</b>	<i>Au moyen des rapports annuels des compétences sur les réussites en matière de conservation, le CCAIE fournit des services essentiels par l'échange et la comparaison des progrès accomplis en ce qui a trait à la création et à la gestion des aires protégées.</i>
<b>Conférences et ateliers</b>	<i>Le CCAIE a tenu un grand nombre de conférences et d'ateliers sur des questions d'actualité qui ont permis à ses membres et aux autres parties intéressées d'échanger de l'information.</i>
<b>Publications</b>	<i>Le CCAIE publie des actes de conférences et d'ateliers, des publications hors-série, un bulletin et des feuillets d'information sur différents sujets concernant les aires protégées.</i>
<b>Site Web</b>	<i>Le CCAIE maintient un site Web renfermant des renseignements sur ses publications, sur les ateliers prochains et sur d'autres activités, ainsi que des renseignements sur le Conseil.</i>
<b>Prix Palme d'or</b>	<i>Le CCAIE souligne annuellement la réussite d'une grande variété de spécialistes, d'adeptes, de praticiens et d'organismes dans le secteur des aires protégées provenant de tous les niveaux de la société.</i>
<b>Groupes de travail</b>	<i>Le CCAIE a formé des groupes de travail afin de partager les approches et d'élaborer des stratégies sur les questions fondamentales concernant la protection et la conservation, dont le changement climatique et l'intégrité écologique.</i>